



COMPTE-RENDU

PRINTEMPS 2022
15 CONCERTATIONS
pour améliorer
la qualité
des services TER

votre avis
COMPTE

Volet 1

Comité de ligne Bassin de Saintes

28 avril 2022

L'ESSENTIEL DES INTERVENTIONS LORS DU COMITÉ DE LIGNE

« Doubler les trajets TER des lignes Royan/Saintes et Saintes/Angoulême.
Suite hausse du carburant, il est nécessaire de privilégier le mode ferroviaire pour les déplacements maison/travail.
Aujourd'hui, en exemple, la ligne Royan/Saintes n'est pas pertinente dans son offre ».

Il n'est pas prévu de création d'offre supplémentaire entre Royan et Saintes pour le service annuel 2023. Toutefois, au service annuel 2024, la mise en œuvre d'Optim'TER visant à rendre l'offre TER plus lisible et attractive, pourra permettre de créer des trains supplémentaires ou avec un positionnement horaire plus adapté pour les usagers du quotidien.

« Trois horaires dans l'après-midi c'est trop peu. Quand je finis les cours à 17h30 je dois attendre 19h30 et cela me fait arriver à 20h chez moi ou encore quand je finis à 12h30 je dois attendre 15h30 car le train de 12h49 je n'ai pas le temps de manger ni de descendre du lycée. Ou encore le train du matin qui fait Saintes-Royan nous fait arriver à 8h18. J'arrive donc tous les jours en retard au lycée. Pourquoi avoir changé l'horaire ? Quand on arrivait à 8h10 c'était parfait ».

Concernant l'arrivée à 8h18, pour le service annuel 2022, nous sommes conscients de la problématique horaire du Lycée atlantique mais il ne nous a pas été possible d'avancer plus ce train en maintenant l'ensemble des correspondances de celui-ci à Saintes.

Une solution a été trouvée pour le service annuel 2023 avec une arrivée prévue à Royan à 8h10.

Nous prenons également note de vos autres demandes afin de voir dans quelle mesure elles pourraient être prise en compte dans le cadre d'Optim'TER.

« Bonjour. Le 1er TGV de la journée Paris 06h02 > Angoulême 08h23 n'est pas en correspondance avec un TER vers Cognac / Saintes.

L'ajout d'un TER au départ d'Angoulême vers 8h30/35, en correspondance avec ce TGV, permettrait d'arriver en territoire cognaçais vers 9h15, offrant ainsi une journée complète sur place ».

Le matin, le choix a été fait de proposer des bonnes correspondances vers Paris pour les deux premiers TGV du matin ainsi que les usagers du quotidien (vers Angoulême et Saintes). L'infrastructure et l'offre actuelle ne permettent pas d'assurer en plus une correspondance avec ce TGV depuis Paris.

« Bien que quelques rares améliorations soient intervenues depuis le début avril suite à nos propositions et la mobilisation des collectivités, la qualité des correspondances reste globalement mauvaise dans la tranche horaire entre 9h00 et 16h30.

Au SA 2023, le CR NA entend-t-il tout mettre en œuvre pour revenir à une situation acceptable pour les usagers ? ».

Au service annuel 2023, les horaires de quatre TER supplémentaires seront modifiées afin d'améliorer les correspondances TER/TGV à Angoulême.

Vous pouvez retrouver le détail de ces améliorations dans la présentation faite durant le comité, disponible dans le volet 2 du compte rendu.

« Nous sommes un collectif d'une trentaine d'utilisateurs de la ligne 16 du TER, actifs ou étudiants pour la plupart abonnés depuis plusieurs années, et nous avons "subi" les modifications horaires de décembre 2021, parmi lesquelles celle du TER 864622 dont le départ a été retardé de 10 min rendant compliqué la prise de poste de certains passagers. Un horaire proche de 6h30 serait apprécié ».

Suite à votre demande, ce train sera avancé à 6h20 en 2023 pour une arrivée à Saintes vers 7h30 ce qui devrait mieux répondre à vos besoins.

« Vous avez donné les tarifs pour Angoulême-Saintes et le prix abonné serait à 131 euros tandis que le PASS 30 voyages serait à 138 euros : on ne comprend pas trop cette logique (à moins que les 30 voyages ne soient plus limités à un mois ?) ».

Sur Angoulême – Saintes les tarifs des abonnements sont les suivants :

1. Pass abonné mensuel à 150,40€/mois
2. Pass abonné annuel est à 1579,20€/an soit 131,60€ par mois
3. Pass 30 voyages est à 138€/mois (utilisable sur le mois uniquement).

« Bonsoir. Pourriez-vous nous indiquer comment sont calculés les taux de régularité et les taux d'annulation des trains ? Je vous en remercie par avance ».

Concernant le taux de régularité, un train est compté à partir du moment où son retard est supérieur ou égal à 6 minutes.
Pour le taux de suppression, sont comptés les trains qui étaient prévus à J-1 et sont supprimés en dernière minute.

« D'accord sur la desserte de Châteauneuf en bus (testé pendant 6 mois l'année dernière), sur le fait que ça ne doive pas être systématique... ».

Le plan de transport adapté qui sera mis en place durant les travaux fera l'objet d'une concertation spécifique à l'automne.



COMPTE-RENDU

PRINTEMPS 2022
15 CONCERTATIONS
pour améliorer
la qualité
des services TER

votre avis
COMPTE

Retrouvez l'ensemble des actualités, questions et propositions concernant les lignes 16 et 17 ainsi que leurs réponses dans les volets 2 et 3.